

CONSTRUCTION
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL
DE LA CONSTRUCTION

Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction

OPÉRATEUR DE POMPE À BÉTON





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

Table des matières

INTRODUCTION	2
AVANT-PROPOS	3
ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION	4
PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION	5
STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION	7
A. PROFESSIONNALISME	
1. Agir avec professionnalisme	8
2. Communiquer efficacement	11
B. SÉCURITÉ	
3. Interpréter les mesures législatives, les règlements et les lignes de conduite	14
4. Travailler de manière sécuritaire	16
5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	18
C. MATÉRIEL	
6. Décrire le matériel et les équipements	20
D. ENTRETIEN	
7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance arrêtée	22
8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance en marche	32
9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	34
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	
10. Décrire les matières	35
11. Planifier les méthodes de travail	36
12. Manœuvrer la pompe à béton	38
F. TRANSPORT	
13. Conduire une pompe à béton mobile	45
14. Participer au transport d'une pompe à béton et de ses équipements	46
G. PROCÉDURES D'ARRÊT	
14. Suivre les procédures d'arrêt	48
TABLEAU DACUM	51
REMERCIEMENTS	55

Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

Avant-propos

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

2. Conducteurs de matériel de construction lourd

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

3. Opérateurs de matériel industriel

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistants, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

Élaboration des analyses de profession

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
 - excavation, les 5 et 6 février
 - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
 - terrassement, les 24 et 25 février
 - grues et monte-matériaux, les 1^{er} et 2 mars
 - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
 - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
 - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
 - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
 - services publics, les 16 et 17 mars
 - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
 - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
 - services publics, du 20 au 22 octobre
 - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
 - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
 - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
 - excavation, du 23 au 25 novembre
 - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
 - pavage, du 5 au 7 janvier
 - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
 - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

Portée des analyses de professions

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 1 Agir avec professionnalisme

Importance de cette tâche :

- présenter une image positive de l'industrie;
- faire preuve d'intégrité et de compétence;
- inspirer la confiance et entretenir des liens avec le public, le personnel de l'emplacement, les propriétaires ainsi que les clients;
- conserver son emploi dans l'industrie et obtenir de l'avancement.

Tendances :

- Les employeurs et les employés accordent plus d'importance à l'intégration du personnel à l'entreprise sur le plan des attitudes et des valeurs.
- Le manque de professionnalisme est de moins en moins toléré, notamment la violence au travail, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le harcèlement.
- On est de plus en plus sensibilisé à l'importance d'un mode de vie équilibré.
- Les conducteurs et opérateurs expérimentés qui possèdent des aptitudes pour les relations interpersonnelles ainsi que la volonté d'accéder aux postes de supervision et de gestion sont de plus en plus en demande.
- Il faut constamment accroître ses connaissances et ses aptitudes en raison des avancées technologiques et des nouvelles méthodes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
1.01	Travailler avec éthique.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des principes de l'éthique de travail ainsi que des attentes, comme la ponctualité, la motivation à travailler, la coopération, l'honnêteté, la productivité et le respect. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les principes de l'éthique de travail, peu importe la situation.	
1.02	Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des facteurs influant sur la santé;• de son état actuel sur le plan mental, affectif et physique;• de ses limites;• des facteurs, des situations et des conditions qui causent du stress dans la vie professionnelle et personnelle;• des conditions de travail sur l'emplacement;• des effets de la fatigue sur le rendement professionnel.	

- 1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
 - des mesures législatives applicables, notamment en matière de harcèlement;
 - des techniques de résolution des conflits.
- Capacité :
- de communiquer efficacement;
 - de rester calme;
 - de faire preuve d'ouverture et de flexibilité;
 - d'établir la cause du problème ou du différend;
 - de discuter des problèmes et de les résoudre;
 - d'éviter les conflits, au besoin.
- 1.04 Participer au perfectionnement professionnel.
- Connaissance :
- des tendances dans l'industrie;
 - des domaines qui requièrent de la formation permanente comme les nouveautés sur le plan du matériel, des technologies, des techniques et des pratiques industrielles.
- Capacité :
- d'évaluer ses propres connaissances et aptitudes;
 - d'obtenir de l'information sur les possibilités de formation;
 - d'apprendre selon des méthodes variées, p. ex. formation en cours d'emploi, lecture, cours et collègues de travail.
- 1.05 Travailler avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- de son propre rôle et de ses responsabilités;
 - du rôle et des responsabilités des autres intervenants de l'industrie.
- Capacité :
- de travailler en équipe afin d'atteindre des buts communs;
 - de faire constamment preuve d'ouverture;
 - de participer aux réunions de travail;
 - de communiquer clairement et précisément;
 - de coordonner les activités liées au travail;
 - de collaborer.

- 1.06 Travailler de façon autonome.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise comme la méthode de travail lorsqu'on est seul;
 - des mesures législatives applicables, notamment les responsabilités du surveillant/propriétaire et du personnel de l'emplacement;
 - de son rôle et de ses responsabilités;
 - de ses capacités et de ses limites;
 - de ses affectations ainsi que du lieu et des conditions de travail.
- Capacité :
- de confirmer et de préciser l'affectation;
 - de faire preuve d'initiative, p. ex. en anticipant les prochaines étapes et en s'y préparant;
 - de cerner et de résoudre les problèmes potentiels et réels;
 - de communiquer avec le reste du personnel de l'emplacement;
 - de coordonner, avec d'autres personnes, les travaux à accomplir;
 - de terminer son affectation.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 2 Communiquer efficacement

Importance de cette tâche :

- travailler de manière sûre et efficace;
- réduire les erreurs et le manque de communication;
- satisfaire aux mesures législatives applicables ainsi qu'aux exigences des assureurs;
- représenter l'entreprise et l'industrie avec professionnalisme;
- demander de l'aide en cas d'urgence;
- prévenir les blessures, sauver des vies et limiter les dommages causés au matériel ainsi qu'aux biens.

Tendances :

- On utilise de plus en plus les appareils de communication afin d'accroître la productivité et la sécurité.
- Les mesures législatives requièrent de plus en plus de documents ainsi que la participation aux réunions sur les lieux de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
2.01	Savoir parler et écouter de manière efficace.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• de l'importance d'une communication efficace;• des termes employés dans l'industrie;• des rôles des personnes présentes sur l'emplacement comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'écouter attentivement;• de confirmer les directives en les répétant ou en les reformulant;• de communiquer les messages clairement et précisément;• d'échanger de l'information avec le surveillant, le signaleur, le public, les inspecteurs, les autres conducteurs ou opérateurs et les gens de métier.	
2.02	Utiliser la documentation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, notamment la Loi sur l'accès à l'information;• de son rôle et de ses responsabilités;• des types de documents requis comme les carnets de route, les rapports de sécurité, les rapports d'entretien, les rapports d'inspection et les fiches de présence;	

- de l'importance d'une documentation complète, lisible et précise;
- du lieu de rangement de la documentation;
- des termes employés dans l'industrie.

Capacité :

- d'accéder aux documents et de les ranger, au besoin;
- de noter, de manière ponctuelle, de l'information complète, lisible et précise;
- avant de procéder à une inspection préalable, de lire et d'interpréter la documentation sur l'inspection du matériel qui a été préparée pendant les quarts précédents.

2.03 Communiquer à l'aide de signaux.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du rôle et des responsabilités des signaleurs;
- de l'emplacement des signaleurs;
- des signaux sonores et des signaux d'avertissement employés sur l'emplacement;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de repérer les signaleurs et de travailler avec eux;
- de communiquer à l'aide de signaux sonores comme l'avertisseur sonore de marche arrière et les avertisseurs d'urgence de l'emplacement;
- de communiquer à l'aide de signaux manuels.

2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.

Connaissance :

- des indications du fabricant et de la notice d'utilisation;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'appareils de communication utilisés sur l'emplacement.

Appareils de communication.

Capacité :

- de vérifier le fonctionnement des appareils de communication, p. ex. faire une vérification radio complète;
- d'envoyer et de recevoir des messages à l'aide des appareils de communication;
- de respecter le protocole de communication.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 3 Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite

Importance de cette tâche :

- protéger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que du public;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger les biens et l'environnement;
- atténuer les risques de poursuites.

Tendances :

- Les nouvelles mesures législatives et les modifications apportées requièrent beaucoup plus de formation et de documents.
- On demande de plus en plus que les mesures législatives soient uniformisées à l'échelle nationale afin d'éliminer la confusion et les chevauchements causés par les différences entre les entités. Le manque d'uniformisation des mesures législatives provoque des morts et des accidents ainsi que des dommages au matériel, aux biens et à l'environnement.
- De plus en plus, on exige que les conducteurs et les opérateurs connaissent les mesures législatives pertinentes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
3.01	Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables comme le Code de la route et la Loi sur la santé et la sécurité au travail; • des sources d'information sur les mesures législatives pertinentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de trouver les sections pertinentes des mesures législatives; • de lire les mesures législatives; • d'obtenir des éclaircissements sur les mesures législatives. 	
3.02	Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des exigences en matière de permis et d'assurances; • des autorités compétentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'obtenir de la documentation sur les permis et les assurances (p. ex. les permis relatifs aux charges surdimensionnées, aux excavations, aux émissions dans l'atmosphère et à l'utilisation de l'eau); • de lire la documentation sur les permis et les assurances; 	Permis et documents relatifs aux assurances .

- d'obtenir des éclaircissements sur la documentation relative aux permis et aux assurances.

3.03 Interpréter les lois environnementales.

Connaissance :

- des lois environnementales pertinentes;
- des autorités compétentes comme le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Environnement et la municipalité;
- des dommages que les activités de construction peuvent causer à l'environnement.

Capacité :

- de trouver, sur l'emplacement, les permis applicables;
- de lire les lois environnementales;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lois environnementales.

3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Connaissance :

- de la source à consulter pour obtenir les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Capacité :

- de lire les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise;
- de se tenir à jour relativement aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 4 Travailler de manière sécuritaire

Importance de cette tâche :

- protéger les autres ainsi que soi-même contre les blessures et les accidents mortels;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger le matériel et l'environnement;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les mesures législatives se rapportant à l'EPI et à la formation sont modifiées fréquemment afin de protéger les employés, les employeurs, l'environnement ainsi que le public.
- L'industrie contribue à l'amélioration de la sécurité sur les lieux de travail afin de réduire les accidents.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
4.01	Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • de l'EPI exigé ou recommandé dans les manuels des fabricants; • de l'EPI requis sur les chantiers de construction comme les chaussures, les casques de protection ainsi que les gilets et les lunettes de sécurité; • de l'EPI requis dans des conditions particulières comme les appareils respiratoires de même que les bottes et les gants diélectriques; • des méthodes à suivre pour inspecter, entretenir et utiliser l'EPI. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir l'EPI requis pour l'emplacement et la situation; • de s'assurer que l'EPI satisfait aux normes de sécurité comme celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA); • de vérifier si l'EPI a subi des dommages, et de le réparer ou de le remplacer, au besoin; • de s'assurer que l'EPI est bien ajusté. 	<p><i>Chaussures à embout d'acier, casque de protection, gants de sécurité, lunettes de sécurité, gilet de haute visibilité, protecteurs auditifs, appareil respiratoire, amortisseurs de chute et autre EPI applicable.</i></p>
4.02	Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant comme les méthodes de travail recommandées; 	

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables.

Capacité :

- de suivre la formation pertinente en santé et sécurité, p. ex. l'accès à des espaces clos, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le secourisme et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 5 Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement

Importance de cette tâche :

- se protéger;
- protéger les biens contre les dommages;
- protéger le public et le personnel de l'emplacement;
- évacuer l'emplacement et en assurer la sécurité.

Tendances :

- Les exercices en cas d'urgence et les préparatifs connexes sont de plus en plus courants.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
5.01	Se préparer aux urgences.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);• des types d'extincteurs;• des risques potentiels et réels sur les lieux;• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de participer à des exercices en intervention d'urgence et de recevoir de la formation sur le sujet de même que sur le secourisme et la RCR.	<i>Plan d'intervention d'urgence de l'emplacement, extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, publication sur le SIMDUT, outils et équipements connexes.</i>

5.02 Intervenir en cas d'urgence.

Connaissance :

- des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;
- des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);
- des types d'extincteurs;
- des risques potentiels et réels sur les lieux;
- de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;
- des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins.

Capacité :

- de suivre le plan d'urgence;
- de communiquer des directives ou d'en suivre;
- d'évaluer les risques et d'établir un plan d'action;
- d'utiliser l'équipement ainsi que les fournitures de secours.

Extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, outils et équipements connexes.

BLOC C MATÉRIEL
Tâche 6 Décrire le matériel et ses équipements

Importance de cette tâche :

- utiliser le matériel de façon correcte et sécuritaire;
- choisir les équipements qui conviennent aux différentes matières et conditions de travail;
- communiquer à l'aide des termes appropriés.

Tendances :

- Les dimensions, les applications et les équipements des pompes à béton sont de plus en plus variés.
- L'utilisation des pompes à béton fait appel à une technologie de plus en plus raffinée.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
6.01	Décrire les types de pompes à béton et leurs applications.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des types de pompes à béton (à flèche ou à tuyau);• des applications des différents types de pompes à béton, comme la pompe à tuyau utilisée dans les endroits où l'accès aérien est limité et la pompe à flèche employée dans les emplacements accessibles par le haut.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.02	Décrire les facteurs qui influent sur la capacité des pompes.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• de la dimension des coupelles de piston par rapport à celle du différentiel;• de la puissance de la source, soit la puissance nominale en <i>horse-power</i>.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.03	Décrire les composantes majeures des pompes à béton.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des systèmes, comme le système hydraulique et électrique ainsi que le système de lubrification;	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>

- des composantes majeures, notamment la source de puissance (comme un moteur diesel ou électrique), les pompes hydrauliques, la pompe à béton, la caisse à eau, les différentiels, les corps de pompe, les coupelles de piston, la trémie à vanne articulée, la vis sans fin, la grille, le vibreur, le poste de commande, le système de distribution (comme les canalisations, les coudes, les brides, les crochets, les raccords réduits, les courroies de sécurité et les tuyaux), le tuyau de déversement, le support ou la base (comme la plateforme du camion et les chenilles) ainsi que les stabilisateurs.

6.04	Décrire les équipements.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des équipements tels que le pistolet servant à projeter le béton, la flèche, la plateforme et la source de puissance.	<i>Manuels et documentation du fabricant sur les équipements.</i>
6.05	Décrire les outils et les fournitures utilisés pour le nettoyage.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des outils servant au nettoyage (pistolet pneumatique, canalisation d'air, éponge, purgeur, tuyau d'arrosage, grattoir à manche long, barre de grande dimension, laveuse à pression);• des fournitures de nettoyage, comme le détergent et le dégraissant.	<i>Manuels et documentation du fabricant pour les outils et les fournitures.</i>
6.06	Décrire les outils et les fournitures de base associés aux pompes à béton.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant en matière d'outils et de fournitures;• des outils de base, comme un marteau, une lampe de poche, des clés, des tournevis et un graisseur;• des fournitures de base, comme des chiffons, du nettoie-vitre, de la graisse et de l'huile.	<i>Manuels et documentation du fabricant pour les outils et les fournitures.</i>

BLOC D
Tâche 7

ENTRETIEN
Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance arrêtée

Importance de cette tâche :

- contribuer au fonctionnement continu et sécuritaire du matériel;
- satisfaire aux exigences du fabricant, aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux mesures législatives applicables;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- On s'empresse de plus en plus d'aborder les problèmes de sécurité et de réduire les conditions de travail dangereuses.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
7.01	Inspecter et entretenir le système de lubrification du moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant, p. ex. sur le type d'huile à moteur; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • du système de lubrification, de ses composantes et de leurs fonctions; • de l'état normal de fonctionnement; • du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de trouver les composantes à inspecter; • de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les déficiences et les conditions dangereuses; • de choisir et d'utiliser les outils appropriés; • d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage et le remplissage des carters d'huile; • de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les tuyaux; • d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements. 	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>

7.02	Inspecter et entretenir le système électrique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système électrique, de ses composantes (alternateur, démarreur, régulateur de tension, filerie et fusibles) et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme ajouter de l'eau à la batterie et nettoyer les bornes de batterie corrodées;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les courroies d'alternateur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.</i></p>
7.03	Inspecter et entretenir le système hydraulique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes hydrauliques, de leurs composantes (fluide hydraulique, filtres, canalisations, pompes et raccords) et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de vérifier les indicateurs, comme celui du niveau d'huile;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification des niveaux d'huile hydraulique et le serrage des raccords;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI.</i></p>

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système de refroidissement, de ses composantes (courroies, durites, radiateur et liquide de refroidissement) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquide de refroidissement, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme ajuster la tension d'une courroie ou ajouter du liquide de refroidissement;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les durites perforées ou les courroies brisées, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système d'arrivée d'air, de ses composantes (filtres à air, arrivée d'air et turbocompresseur) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, filtres à air, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le remplacement des filtres à air;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les collecteurs d'admission et les colliers de serrage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.06 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du système d'alimentation en carburant, de ses composants (pompe à essence, canalisations d'injecteurs, filtres à essence, séparateur d'eau) et de leurs fonctions;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement en carburant;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les canalisations ou la pompe à essence, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

7.07 Inspecter et entretenir la suspension.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la suspension, de ses composants, comme les fixations, les coussins d'air, les ressorts et les jumelles, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les déficiences et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'accomplir l'entretien de base, comme le remplacement et le graissage des raccords ainsi que le serrage des boulons de fixation;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les coussins d'air et les ressorts, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du groupe motopropulseur, de ses composantes (moteur, transmission, différentiels et pneus) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, huile pour moyeu et manomètre.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les déficiences et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme gonfler les pneus et ajouter du liquide pour transmission et différentiel;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints universels, les joints d'étanchéité et les pneus.

7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables aux freins pneumatiques;
- du système de freinage, de ses composantes, comme les tiges de poussée, les canalisations d'air, les rattrapeurs d'usure, les dessiccateurs d'air et le réservoir d'air, et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

- du système pneumatique.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme fermer la soupape du réservoir d'air;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations, les fixations ou l'actionneur de freins combinés, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.10 Inspecter et entretenir la cabine du camion.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des composantes du poste de commande (siège, tableau de bord et appareils de communication) et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage des glaces et des rétroviseurs et l'ajustement des rétroviseurs ainsi que du siège;
- de réparer ou de remplacer les composantes manquantes ou défectueuses, comme les balais d'essuie-glace, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.11 Inspecter l'équipement de sécurité.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'équipement de sécurité requis, comme les réflecteurs, l'extincteur, les pylônes et les décalques;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de s'assurer que l'équipement de sécurité est en place et fixé convenablement;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou manquantes, comme l'extincteur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.12 Inspecter et entretenir la pompe à béton.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la pompe à béton, de ses composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement;
- du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, p. ex. vérifier l'état des coupelles de piston;
- de remplir le réservoir d'eau et la caisse à eau;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses ou manquantes, comme les canalisations ou les raccords, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

7.13 Inspecter et entretenir la source de puissance (s'il ne s'agit pas du moteur du camion).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la source de puissance, de ses composantes (moteur diesel ou électrique) et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• des méthodes de ravitaillement en carburant;• du risque d'accumulation statique pendant le ravitaillement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>
	<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement en carburant et l'élimination des contaminants dans les décanteurs;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations ou le câble d'alimentation, ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements.	
7.14 Inspecter et entretenir le système de distribution.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des composantes du système de distribution;• de l'état normal de fonctionnement.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
	<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des brides orientables;	

		<ul style="list-style-type: none">• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses et les accessoires, comme les joints d'étanchéité en caoutchouc des brides orientables, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	
7.15	Inspecter et entretenir la flèche.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la flèche, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des brides de fixation de la flèche;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les coudes ou les sections de tuyaux, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
7.16	Inspecter et entretenir le système de stabilisation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système de stabilisation, de ses composantes (poutres, appuis, grils-supports et vérins) et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des tiges et des boulons;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>

- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les tiges, les boulons, les canalisations et les fixations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.17 Inspecter et entretenir les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des équipements, de leurs composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, graisseur.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des points de pivotement et des fixations;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité du pistolet pneumatique et les sections de tuyau de la flèche, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

BLOC D ENTRETIEN
Tâche 8 Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance en marche

Importance de cette tâche :

- trouver les problèmes difficiles à détecter lorsque la source de puissance est arrêtée;
- faire en sorte que le camion et la pompe soient en état de marche;
- prolonger la durée du matériel;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- On s'empresse de plus en plus d'aborder les problèmes de sécurité et les conditions de travail dangereuses.

Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
8.01 Mettre en marche et réchauffer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes de contrôle et des circuits d'alarme, de leurs composantes (interrupteurs de sécurité et avertisseurs) ainsi que de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• des effets des conditions climatiques et saisonnières sur les méthodes de démarrage, le fonctionnement du matériel et les liquides;• de la méthode de survoltage de la batterie;• de la méthode de réchauffement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de s'assurer que les commandes sont en position neutre;• de mettre en marche la source de puissance;• de survolter les batteries, au besoin;• d'interpréter l'information fournie par les jauges, les voyants et les capteurs;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'adapter les méthodes de démarrage aux conditions climatiques, par exemple en utilisant un chauffe-bloc.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, câbles de démarrage.</i></p>

8.02 Essayer les différentes fonctions.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, p. ex. les freins pneumatiques;
- des caractéristiques de fonctionnement normales;
- des effets des conditions climatiques et saisonnières;
- des types de commandes, comme la télécommande avec ou sans fil et les commandes fixes;
- du mode d'utilisation de la prise de force.

Capacité :

- d'engager et de désengager la prise de force, au besoin;
- de mettre en marche toutes les fonctions, comme la flèche, la pompe et les stabilisateurs, en se servant des commandes;
- de vérifier chaque type de commande utilisée;
- de vérifier le système de freinage;
- d'établir, au moyen d'une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- d'effectuer l'entretien de base, comme nettoyer la télécommande et charger les piles;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les freins pneumatiques, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 9 Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- respecter les conditions de la garantie offerte par le fabricant du matériel;
- éviter d'endommager le matériel;
- réduire les temps d'arrêt.

Tendances :

- On se préoccupe de plus en plus des conséquences des manquements au niveau de l'entretien périodique.
- Les progrès technologiques, comme les graisseurs automatiques, ont entraîné une diminution de l'entretien périodique nécessaire.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
9.01	Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des exigences en matière d'entretien périodique;• des facteurs influant sur l'entretien périodique, comme le lieu d'utilisation du matériel, la quantité de matériau pompé ainsi que la vitesse de pompage. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de respecter les règles de sécurité;• de lire les indicateurs qui signalent qu'il faut remplacer le filtre à air ou éliminer le coulis qui s'est infiltré dans la caisse à eau, par exemple;• de lire la documentation se rapportant à l'entretien du matériel;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien périodique (huile, canalisation de la flèche, pompe de filtration et fluide hydraulique) ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 10 Décrire les matières

Importance de cette tâche :

- recevoir le béton, le pomper et le couler selon la méthode appropriée;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- protéger le personnel contre les blessures;
- éviter les temps d'arrêt.

Tendances :

- La responsabilité de la planification incombe de plus en plus aux opérateurs.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
10.01	Décrire les types de mélanges de béton et d'adjuvants.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des types de ciments et de leurs constituants (type 10, 30 et 50, cendre volante et fumées de silice);• des dimensions du granulat, qui varie entre le sable et la pierre de 1 ½ po de diamètre;• des types de mélanges de béton (à granulats apparents, de type bloc, allégé, mi-allégé, à résistance élevée hâtive, mélanges pour température chaude ou froide et béton lourd);• des adjuvants à béton, comme les retardateurs, les accélérateurs et les fibres.	<i>Manuels et documentation du fabricant sur les fournitures utilisées avec le béton.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 11 Planifier les méthodes de travail

Importance de cette tâche :

- recevoir le béton, le pomper et le couler selon la méthode appropriée;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- protéger le personnel contre les blessures;
- éviter les temps d'arrêt.

Tendances :

- La responsabilité de la planification incombe de plus en plus aux opérateurs.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
11.01	Évaluer les risques sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, comme la santé et la sécurité au travail; • des autorités compétentes; • des facteurs influant sur la stabilité du matériel, comme l'état du sol et sa capacité portante; • des obstructions et des dangers, comme les services publics, le reste du matériel, le personnel et les caractéristiques du chantier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'inspecter visuellement le chantier; • de communiquer avec le personnel du chantier et les autorités compétentes. 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
11.02	Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, comme le transport de matières dangereuses et la signalisation des déversements; • des préoccupations environnementales; • des caractéristiques et des limites du chantier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir les préoccupations environnementales réelles et potentielles, comme la proximité des plans d'eau, les niveaux de bruit, les fuites de carburant et les matières dangereuses; • de communiquer avec l'employeur ou le personnel du chantier. 	<i>EPI.</i>

11.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des termes employés dans l'industrie pour les pompes à béton;• du devis technique se rapportant au chantier;• des dangers sur le chantier;• de l'EPI et de la formation propres au chantier;• du reste du matériel de construction présent sur le chantier;• du rôle du personnel du chantier, comme le contremaître, l'inspecteur et les autres gens de métier;• des types de mélanges de béton;• de la séquence de coulée. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de communiquer avec le personnel du chantier afin de coordonner les activités et de confirmer les détails des travaux à réaliser, comme le site d'installation du matériel et de coulée.	<i>EPI se rapportant aux travaux ou au chantier et plan des services publics.</i>
11.04 Déterminer les méthodes de travail.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant, comme l'espace requis pour manœuvrer le matériel;• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du type de béton utilisé;• de la capacité portante du sol. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déterminer l'emplacement de la circulation ainsi que les points d'accès et de sortie;• de communiquer avec le personnel du chantier;• d'installer le matériel à un endroit convenable et offrant suffisamment d'espace pour manœuvrer la pompe à béton.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 12 Manœuvrer la pompe à béton

Importance de cette tâche :

- protéger les biens et le matériel contre les dommages;
- protéger le personnel contre les blessures;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- coordonner les activités réalisées avec la pompe à béton avec les autres travaux de construction se déroulant sur le chantier.

Tendances :

- On fait de plus en plus appel aux pompes à béton sur les chantiers de construction.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
12.01	Suivre les règles de sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des commandes de sécurité et des fonctions;• de l'équipement de sécurité, comme l'extincteur;• des décalques, des voyants et des symboles d'avertissement, d'alarme et de danger. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'utiliser les commandes et l'équipement de sécurité;• de tenir compte des décalques, voyants et symboles d'avertissement, d'alarme et de danger.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
12.02	Installer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de s'assurer que le sol possède la capacité portante requise et que des dispositifs de calage et de rétention des coffrages sont en place, au besoin;• d'utiliser la prise de force;• de déployer les stabilisateurs;• de positionner le support de la flèche, au besoin;• de placer la flèche sur le support, au besoin;	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, cales.</i>

		<ul style="list-style-type: none">• de fixer le système de distribution, par exemple en attachant la courroie de sécurité et en raccordant le tuyau à la canalisation;• de faire un tour d'inspection de l'installation.	
12.03	Utiliser les commandes.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des commandes et de leurs fonctions. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'utiliser les commandes avec douceur et de manière sécuritaire;• d'utiliser différentes commandes simultanément, au besoin;• de réagir aux changements de conditions;• de ranger la télécommande en lieu sûr lorsqu'elle est inutilisée;• de protéger le fil de la télécommande contre les dommages, le cas échéant.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
12.04	Positionner le système de distribution.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de l'emplacement de la coulée;• des dangers reliés au déplacement des flèches, comme la présence de services publics et la création de plis dans le tuyau. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de coordonner les mouvements de la flèche (la lever, la déployer et la déplacer latéralement);• de positionner le tuyau de distribution en vue du coulage du béton.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
12.05	Vérifier si l'emplacement de la coulée est prêt.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

		Capacité :	
		<ul style="list-style-type: none">• de confirmer avec l'entrepreneur que l'emplacement de la coulée est prêt;• d'orienter le conducteur du camion-malaxeur.	
12.06	Commencer le pompage.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de pomper de l'eau ou du coulis de ciment dans les canalisations et le tuyau de manière à lubrifier le système de distribution et à réduire la ségrégation du mélange de ciment;• de s'assurer que le bon mélange est acheminé à la trémie.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, coulis et béton prémélangé.</i>
12.07	Coordonner le coulage du béton.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• du devis technique;• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des types de mélanges de béton et d'adjuvants. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de communiquer avec le personnel du chantier;• de contrôler le débit du béton en fonction du rythme de travail de l'équipe chargée du coulage ainsi que de l'approvisionnement en béton prémélangé;• de coordonner le coulage avec l'opérateur de la flèche ainsi que les autres membres de l'équipe.	<i>Devis technique, appareils de communication, EPI.</i>
12.08	Surveiller l'état du béton.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• du devis technique;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des résultats de l'essai d'affaissement;• de la période de prise;	<i>Devis technique et EPI.</i>

- de l'influence de la température sur la période de prise.

Capacité :

- de surveiller les résultats de l'essai d'affaissement;
- de communiquer ses préoccupations au surveillant;
- de réaliser les travaux en fonction des contraintes imposées par la période de prise.

12.09 Utiliser le matériel de manière optimale.

Connaissance :

- des indications du fabricant du matériel et des équipements;
- des spécifications pour les travaux;
- des répercussions des équipements et de la charge sur la charge nominale et la capacité du matériel;
- des facteurs influant sur le mouvement, l'équilibre et la stabilité du matériel de même que sur les manœuvres, comme les points d'appui, le centre de gravité et la stabilité longitudinale et latérale;
- des conditions relatives au chantier qui influent sur les techniques employées, comme l'état du sol et la température.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

Capacité :

- de suivre la méthode de travail prévue et de s'ajuster au besoin;
- d'optimiser la capacité du matériel en s'ajustant à des facteurs tels que les limites des équipements, les caractéristiques de la charge ainsi que les conditions sur le chantier;
- d'utiliser simultanément et en douceur plusieurs commandes du matériel.

12.10 Surveiller le rendement du matériel.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des caractéristiques de fonctionnement normales;
- des aides à l'opérateur, comme les jauges.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

		<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'interpréter l'information fournie par les aides à l'opérateur;• d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement du matériel (l'ouïe, l'odorat et la vue);• de communiquer avec le personnel du chantier;• d'ajuster le fonctionnement du matériel, au besoin.	
12.11	Détecter les défauts du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des notions élémentaires de mécanique;• des caractéristiques de fonctionnement normales;• des systèmes faisant partie du matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déceler les problèmes et de trouver les solutions possibles;• d'appliquer les solutions, le cas échéant;• de communiquer les problèmes aux autres, comme le mécanicien et le surveillant, avec précision.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, appareils de communication.</i></p>
12.12	S'adapter à la température et aux conditions sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des effets de la température (sol gelé ou mou) sur le fonctionnement du matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'ajuster les réglages et le fonctionnement du matériel (p. ex. utiliser des bâches et des appareils de chauffage, isoler la flèche pendant les froids extrêmes, refroidir le poste de commande avec de l'eau pendant les canicules, ajuster les stabilisateurs lorsque l'état du sol change) selon la température (p. ex. froid, chaleur, vent violent et foudre);• de démarrer et d'arrêter le matériel en fonction des conditions climatiques;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

		<ul style="list-style-type: none">• de déterminer s'il faut ou non utiliser le matériel.	
12.13	Surveiller les activités sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la circulation sur le chantier;• des risques réels et potentiels se rapportant au personnel et au reste du matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de communiquer avec les autres équipes de travail;• d'observer les mouvements des autres personnes présentes sur le chantier et d'y réagir tout en accomplissant le travail;• d'éviter les collisions.	<i>EPI.</i>
12.14	Préparer le matériel en vue de son déplacement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des préoccupations environnementales;• des méthodes de nettoyage;• de l'emplacement qui convient au rinçage du matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de pomper le béton excédentaire dans le camion-malaxeur;• de vider, dans la trémie, le béton excédentaire logé dans la canalisation du système de distribution de la flèche;• de suivre les méthodes prescrites pour injecter de l'air comprimé dans le système de distribution de la flèche employé pour le coulage du béton;• d'arrimer la flèche, les stabilisateurs et le système de distribution en vue de leur transport;• de ranger la télécommande en lieu sûr;• d'engager et de désengager la prise de force, au besoin;• de déplacer le camion jusqu'au site de nettoyage;	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, matériel de nettoyage, compresseur d'air, grille de captage, robinet d'arrêt.</i>

- de nettoyer la pompe à béton, p. ex. vidanger, laver et rincer la trémie de même que les caisses à eau;
- de laver le tuyau, le raccord réduit, les brides et les joints d'étanchéité;
- d'utiliser le tuyau d'arrosage pour enlever la boue collée sur les roues ou les chenilles;
- de faire un tour d'inspection afin de déceler les problèmes (composantes lâches, stabilisateurs mal verrouillés et flèches non fixées à leur support).

BLOC F TRANSPORT
Tâche 13 Conduire une pompe à béton mobile

Importance de cette tâche :

- conduire le matériel de manière sécuritaire;
- protéger le public;
- respecter les mesures législatives en matière de transport.

Tendances :

- La fabrication de pompes à béton de grande dimension a obligé les opérateurs à modifier leurs techniques de conduite.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
13.01	Se préparer à conduire une pompe à béton mobile.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme le code de la route;• de l'itinéraire et de la destination. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de posséder un permis de conduire approprié et valide;• de s'assurer que la prise de force est désengagée.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
13.02	Conduire une pompe à béton mobile.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des conditions routières;• des limites du matériel, p. ex. sur le plan de la vitesse et de la dimension;• des conditions sur le chantier;• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de lire une carte;• de suivre le parcours prévu jusqu'à destination;• d'ajuster ses techniques de conduite aux conditions routières et climatiques ainsi qu'à la configuration du matériel;• de déceler les dangers potentiels, comme les passages supérieurs;• d'utiliser les signaux manuels.	<i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, carte.</i>

BLOC F TRANSPORT

Tâche 14 Participer au transport d'une pompe à béton et de ses équipements

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel arrive à destination en toute sécurité;
- respecter les mesures législatives en matière de transport;
- protéger le public et le matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
14.01	Préparer la pompe à béton et les équipements en vue de leur chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant du matériel et des équipements;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des véhicules de transport (camion-grue, semi-remorque plateau, remorque à col de cygne détachable mécaniquement et motorisé);• du matériel de levage, comme les grues mobiles et les grues à tour;• des conditions climatiques. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'obtenir un véhicule de transport et une grue, au besoin;• de déceler les dangers dans la zone de chargement, comme les inégalités du sol et les services publics;• de positionner le matériel et les équipements en vue de leur transport.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
14.02	Participer au chargement de la pompe à béton et des équipements.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant sur le matériel et les équipements, comme le poids et les dimensions;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des techniques de chargement, comme l'utilisation d'une grue pour charger la pompe sur le véhicule de transport;• des techniques d'arrimage;• des signaux manuels.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

Capacité :

- de participer au chargement de la pompe à béton et des équipements;
- de fixer des dispositifs d'avertissement;
- d'arrimer la charge au véhicule de transport;
- d'utiliser les signaux manuels.

14.03 Participer à l'arrimage de la pompe à béton et des équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant du matériel et des équipements;
- des points d'ancrage;
- des conditions climatiques.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de participer à l'arrimage du matériel et des équipements au véhicule de transport.

14.04 Participer au déchargement de la pompe à béton et des équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des techniques de déchargement;
- des conditions climatiques;
- de l'état du sol;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de déceler les dangers dans le secteur, comme les lignes électriques aériennes, les sols instables et les points de déchargement étroits;
- de participer au déchargement du matériel et des équipements;
- d'enlever les dispositifs d'avertissement;
- d'utiliser les signaux manuels.

BLOC G PROCÉDURES D'ARRÊT
Tâche 15 Suivre les procédures d'arrêt

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit prêt pour le prochain quart;
- réduire le temps de panne;
- prévenir le vandalisme et les déplacements non autorisés du matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
15.01	Faire le plein.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des différents types de carburant (coloré ou non);• de l'emplacement des différents réservoirs (eau et carburant). <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de faire le plein de la pompe à béton.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
15.02	Vérifier le réservoir d'eau.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de l'emplacement des différents réservoirs (eau et carburant). <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de vérifier la présence d'huile et de contaminants dans le réservoir d'eau;• de remplir le réservoir d'eau si la température le permet.	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, tuyau d'arrosage, EPI.</i>
15.03	Nettoyer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des pratiques en matière d'entretien.	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI, laveuse à pression, brosse et petit balai.</i>

Capacité :

- de nettoyer le poste de commande;
- d'utiliser une laveuse à pression.

15.04 Arrêter le matériel.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'emplacement désigné pour stationner le matériel.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, chargeur de piles.

Capacité :

- de stationner la pompe à un endroit convenable;
- de vidanger le système pneumatique;
- de vidanger le réservoir d'eau et la caisse à eau par temps de gel;
- de charger les piles de la télécommande;
- de déconnecter la source de puissance.

15.05 Effectuer une inspection après les travaux.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI.

Capacité :

- d'effectuer un tour d'inspection afin de déceler les problèmes;
- de protéger le véhicule contre le vandalisme, le vol et les déplacements non autorisés;
- d'organiser la réparation ou le remplacement des composantes défectueuses.

Analyse de la profession d'opérateur de pompe à béton

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
A. PROFESSIONNALISME	1. Agir avec professionnalisme	1.01 Travailler avec éthique.	1.02 Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.	1.04 Participer au perfectionnement professionnel.	1.05 Travailler avec d'autres personnes.	1.06 Travailler de façon autonome.
	2. Communiquer efficacement	2.01 Savoir parler et écouter de manière efficace.	2.02 Utiliser la documentation.	2.03 Communiquer à l'aide de signaux.	2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.		
B. SÉCURITÉ	3. Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite	3.01 Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	3.02 Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	3.03 Interpréter les lois environnementales.	3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.		
	4. Travailler de manière sécuritaire	4.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	4.02 Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.				
	5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	5.01 Se préparer aux urgences.	5.02 Intervenir en cas d'urgence.				

Analyse de la profession d'opérateur de pompe à béton

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
C. MATÉRIEL	6. Décrire le matériel et ses équipements	6.01 Décrire les types de pompes à béton et leurs applications.	6.02 Décrire les facteurs qui influent sur la capacité des pompes.	6.03 Décrire les composantes majeures des pompes à béton.	6.04 Décrire les équipements.	6.05 Décrire les outils et les fournitures utilisés pour le nettoyage.	6.06 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux pompes à béton.
D. ENTRETIEN	7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance arrêtée	7.01 Inspecter et entretenir le système de lubrification du moteur.	7.02 Inspecter et entretenir le système électrique.	7.03 Inspecter et entretenir le système hydraulique.	7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	7.06 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.
		7.07 Inspecter et entretenir la suspension.	7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.	7.10 Inspecter et entretenir la cabine du camion.	7.11 Inspecter l'équipement de sécurité.	7.12 Inspecter et entretenir la pompe à béton.
		7.13 Inspecter et entretenir la source de puissance (s'il ne s'agit pas du moteur du camion).	7.14 Inspecter et entretenir le système de distribution.	7.15 Inspecter et entretenir la flèche.	7.16 Inspecter et entretenir le système de stabilisation.	7.17 Inspecter et entretenir les équipements.	
	8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec la source de puissance en marche	8.01 Mettre en marche et réchauffer le matériel.	8.02 Essayer les différentes fonctions.				

Analyse de la profession d'opérateur de pompe à béton

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
D. ENTRETIEN (suite)	9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	9.01 Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	10. Décrire les matières	10.01 Décrire les types de mélanges de béton et d'adjuvants.					
	11. Planifier les méthodes de travail	11.01 Évaluer les risques sur le chantier.	11.02 Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	11.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	11.04 Déterminer les méthodes de travail.		
	12. Manœuvrer la pompe à béton	12.01 Suivre les règles de sécurité.	12.02 Installer le matériel.	12.03 Utiliser les commandes.	12.04 Positionner le système de distribution.	12.05 Vérifier si l'emplacement de la coulée est prêt.	12.06 Commencer le pompage.
		12.07 Coordonner le coulage du béton.	12.08 Surveiller l'état du béton.	12.09 Utiliser le matériel de manière optimale	12.10 Surveiller le rendement du matériel.	12.11 Détection des défauts du matériel.	12.12 S'adapter à la température et aux conditions sur le chantier.

Analyse de la profession d'opérateur de pompe à béton

Bloc	Tâche	Sous-tâche				
E. MÉTHODES DE TRAVAIL (suite)	12. Manœuvrer la pompe à béton (suite)	12.13 Surveiller les activités sur le chantier.	12.14 Préparer le matériel en vue de son déplacement.			
F. TRANSPORT	13. Conduire une pompe à béton mobile	13.01 Se préparer à conduire une pompe à béton mobile.	13.02 Conduire une pompe à béton mobile.			
	14. Participer au transport d'une pompe à béton et de ses équipements	14.01 Préparer la pompe à béton et les équipements en vue de leur changement.	14.02 Participer au chargement de la pompe à béton et des équipements.	14.03 Participer à l'arrimage de la pompe à béton mobile et des équipements.	14.04 Participer au déchargement de la pompe à béton et des équipements.	
G. PROCÉDURES D'ARRÊT	15. Suivre les procédures d'arrêt	15.01 Faire le plein.	15.02 Vérifier le réservoir d'eau.	15.03 Nettoyer le matériel.	15.04 Arrêter le matériel.	15.05 Effectuer une inspection après les travaux.

Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

Services publics :

Dave Jurasek, ON
George Lawrence, ON
Allan MacDonald, ON
Shawn McAdam, NB
Hilford Morrell, AB
Rae Munroe, ON
Dave "Chatter" Prosofsky, AB
Paul Weaver, AB

Manutention des matières :

Bernie Elliott, ON
Alain Jacques, QC
Frank Jones, BC
Bruno Malbasa, MB
Shawn McAdam, NB
John McIsaac, BC
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Terry Robichaud, NB
Bob Tytko, ON

Terrassement :

Guenther Bott, ON
Gerry Chouinard, QC
Alain Jacques, QC
Grant Labrash, BC
Richard Lagace, NB
Blair Lentz, ON
Rae Munroe, ON
Daryl Sweetland, MB
Darrell Tremblay, BC
Ron Ward, ON

Grues :

Harry Boon, NB
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
John Doherty, MB
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Oneil Lapointe, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Len Poitras, SK
Gary Snow, NL

Exploitation de centrale :

Reynold Amey, BC
Roger Beck, NS
Mervyn Benson, NS
Vito DeFrancesco, ON
Barry Dupres, MB
Jeff Emimo, NS
Nelson Fowler, NB
Rae Munroe, ON
Peter Serrette, MB
Kent Walker, ON

Matières dangereuses :

Bernie Elliott, ON
Frank Jones, BC
Dan O'Keefe, BC
Bruno Malbasa, MB
John McIsaac, BC
Tom Miller, ON
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Randy Stegner, ON
Bob Tytko, ON

Pompes à béton :

Mike Bruce, ON
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Stan Fortune, ON
Nelson Fowler, NB
Wayne Hannah, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC
Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Gary Snow, NL

Excavation :

Archie Fontaine, BC
Dan Johnson, MB
Merv Marcynuk, MB
Harold McBride, ON
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Vance Simpson, MB
Jack Walker, AB
Pat Watson, BC
Gary Snow, NL

Transport :

Alain Jacques, QC
Archie Fontaine, BC
Bruce Hecht, AB
Dan Henry, MB
Richard Lagace, NB
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Shawn Robertson, ON
Larry Smith, NL
Scott Smith, ON
Ernest Wainio, ON

Pavage :

David Alves, ON
Gordon Biegler, AB
Orest Cesmistruk, NS
Frank Cardile, AB
Peter Gamble, ON
Rae Munroe, ON
Greg Paciorka, MB
Brian Parisien, MB
Robert Parisien, MB
Todd Paterson, ON
Rick Spaidal, BC